

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DE : LA MARNE

Intitulé du concours
ou de l'examen : REDACTEUR

CONCOURS (1) Interne (1)
Externe (1)
EXAMEN (1) Troisième voie (1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le 19/10/2023
à Châlons en Champagne
Epreuve de NOTÉ
Spécialité et/ou option : droit civil
(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat
Cadre réservé à
l'administration



3768259977

Humecter, rabattre et coller la partie gommée
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

des titres sécurisés - Ainsi un passeport ou une carte nationale d'identité sera pré-enregistré sur internet permettant un gain substantiel par le recueil des données et informations nécessaires -

D'autre part, si la demande d'enregistrement ne dispense pas l'usager de déposer sa demande en mairie, il pourra choisir de le déposer dans le service compétent de son choix grâce au principe de décentralisation -

Enfin, le dispositif Justif'Access permet également de justifier son domicile via une plateforme dédiée -

Si l'usager peut aider l'état civil en utilisant le dématérialisation de la procédure, l'état et la commune ont également un rôle à jouer dans l'optimisation de la délivrance de ces pièces -

→ Une organisation optimisée et aidée par une dotation de l'Etat -

L'orgorgement des états civils a obligé les services à se réorganiser ① et l'état à venir en aide aux communes ②

① Une meilleure organisation des services

de hausse exponentielle des demandes de titres d'identité a forcé les communes à se réorganiser en ayant pu ouvrir plus de guichets - Ainsi 100 nouveaux guichets ont été ouverts en 2022

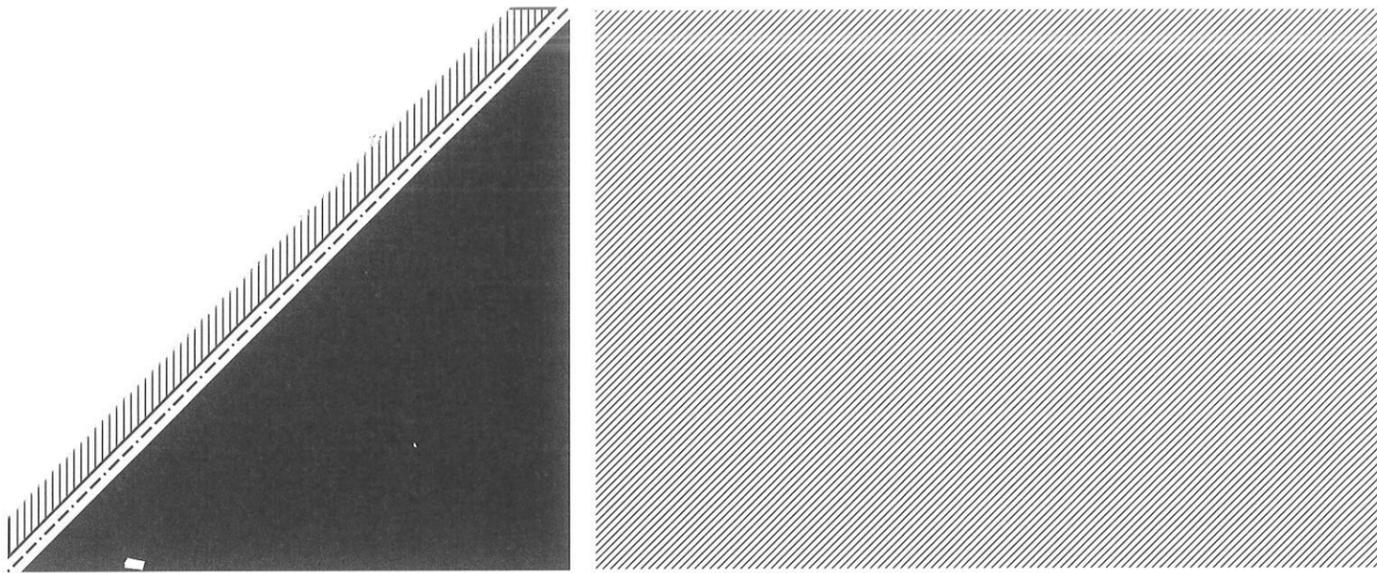
Ville d'Admiville,
Service de l'état civil

le 19/10/2023

NOTÉ
à l'attention de Madame la Maire

Objet : L'optimisation de la délivrance des titres d'identité

Références = décret 2021-279 du 13/3/21 sur les dispositions relatives à la carte d'identité
• loi 02103/2022 relative au changement de nom
• loi 2022-1726 du 30/12/2022 sur la dotation relative à l'enregistrement des demandes et à la remise de titres sécurisés



Si la période covid n'était plus propice au renouvellement ou à la création de demande de titres d'identité, plusieurs lois ont également contribué à un engorgement des services de l'état civil. En effet, les nouvelles procédures de changement de prénom ou d'enregistrement PACS ont alourdi les services d'état civil. Et une croissance exponentielle des renouvellements des titres d'identité a été constatée. Par exemple, depuis la loi du 02/03/2022, 40000 personnes ont demandé à changer de nom de famille à Strasbourg. Et cette procédure longue et technique prend beaucoup de temps aux officiers d'état civil.

C'est pourquoi, la procédure de demande de titres d'identité a été simplifiée par les usagers, et leurs utilisations allongées (I) - Enfin, une optimisation de la

délivrance des titres d'identité est possible uniquement avec une organisation optimisée et une dotation financière de l'état supplémentaire (II)

I) des usagers aidés dans leurs démarches.

des dispositions prises avec le décret du 13/03/2021 relative à la carte d'identité ont permis une validité plus souple de la carte d'identité (1) - des mesures techniques sont également mises à disposition des usagers (2) -

(1) de changement de validité des cartes d'identité

de titre d'identité par les concours et les examens comme le brevet des collèges, baccalauréat, concours d'entrée dans un établissement supérieur est acceptée même expirée, à condition que son expiration soit inférieure à cinq ans -

De plus la durée de validité d'une carte nationale d'identité est passée à 10 ans depuis le décret de 2021 -

des procédures sont également à la disposition des usagers pour faciliter leur démarches -

(2) de technique au service des usagers

Afin de faire gagner du temps aux usagers mais aussi par désengorger les services d'état civil, une pré-demande en ligne est réalisable auprès de l'ANTS, l'Agence nationale

Ce qui a permis 4,1 % de rendez-vous en plus en 2023 par rapport à 2022 -



D'autre part, des outils venant en aide aux agents et permettant d'optimiser leur temps de travail peuvent être mis en place. Par exemple, des logiciels de rappel des rendez-vous des usagers ont été installés à l'état civil de St Malo. Ainsi 12 828 demandes ont été traitées en 2022 contre 3000 précédentes.

Enfin, la spécialisation des tâches dédiés aux officiers d'état civil est une option non négligeable. Ainsi, chaque agent traite plus de dossiers puisqu'il connaît parfaitement les procédures dont il a la charge. En effet, la pluralité des actes dédiés aux officiers d'état civil grandissent, c'est en se spécialisant dans leurs actions, qu'ils gagnent en rapidité d'exécution. Cependant il faudra tout de même garder une polyvalence existante sur quelques actes en cas d'afflux ponctuels ou d'absence. Cette pratique est d'ailleurs efficace à Strasbourg où cinq agents ont été formés spécifiquement à l'accueil téléphonique par le maintien des titres d'identité et renseigner les usagers = 60000 htes ont été traités en 22 contre 46 000 en 2021.

Si les services sont mieux organisés, l'état les aide financièrement et prévoit une dotation complémentaire nécessaire au bon fonctionnement des services.

② L'aide de l'Etat essentielle au bon fonctionnement des services

des débordements des services d'état civil ont engendré de telles conséquences pour les usagers (délais trop longs) et

par les agents (surcharge de travail, usure, grève) que l'état a décidé, en 2022, de mettre en place un plan d'urgence.

Ce plan d'urgence a été décisif et a permis notamment la mise en place du dispositif de Recueil - En effet, ce dispositif de recueil d'empreinte a été financé afin de poursuivre d'autres centres d'enregistrement des titres d'identité.

De plus, malgré ce plan d'urgence à quarante millions d'euros, l'état a proposé 20 millions supplémentaires afin d'avoir 500 guichets par continuer à améliorer les délais d'obtention des titres d'identité.

Enfin, malgré ces débats, et l'amélioration des conditions de travail des agents, les communes sont forcées de constater que la pluralité des actes qui leur incombe ralentit tous les processus d'enregistrement au détriment des usagers.